

## RECRUTEMENT VOLONTAIRE ET LOI DU SERVICE MILITAIRE

Plus de 611,000 hommes sont passés par les mains de l'organisation militaire canadienne, d'après les chiffres officiels.

Le ministère de la Milice et de la Défense autorise la publication des intéressantes notes qui suivent:

Plus de 611,000 hommes sont passés par les mains de l'organisation militaire canadienne, d'une manière quelconque, au cours de la guerre qui vient de finir. L'armistice fut signé le 11 novembre; le nombre exact des enrôlements, etc., enregistré à la date du 15 novembre, était de 595,441; à ceux-ci il faudrait ajouter quelque 16,300 hommes qui, après être venus en contact avec les autorités chargées du recrutement, ont été rayés de l'effectif. Ces deux séries de chiffres forment un total de 611,741.

Des 595,441, quelque 41,000 cas ont été considérés pour être ensuite mis de côté, les individus n'étant pas requis pour le service; plus de 21,000 se sont enrôlés dans des services autres que le Corps expéditionnaire canadien, et 15,000 environ étaient des réservistes, anglais ou alliés, que le gouvernement canadien a envoyés outre-mer sous les drapeaux de leurs armées respectives.

Les chiffres exacts sont contenus dans le memorandum ci-dessous, qui embrasse toute la période à partir du commencement de la guerre jusqu'au 19 novembre 1918:

### ENRÔLEMENTS.

**Enrôlement volontaire.**  
Le nombre total des recrues obtenues pour le Corps expéditionnaire canadien par le système de l'enrôlement volontaire a été de... 465,984

### Loi du service militaire.

(a) Obtenus sous la loi du service militaire ou se rapportant volontairement dans les classes appelées... 83,355

(b) En congé sans solde en vertu d'arrêtés en conseil concernant les cas de misère et de sympathie, ou réformés sub-séquemment... 24,933

(c) Congédiés et renvoyés devant les registraires nommés par la division du service militaire du ministère de la Justice comme aptes au service de non-combattants seulement (soit parce qu'ils s'objectaient en conscience soit en vertu de la loi des élections en temps de guerre), ou comme faisant partie d'une catégorie qui n'aurait pas dû être appelée à se présenter... 16,300

### Service d'outre-mer autre que le C.E.C.

Enrôlés au Canada pour service d'outre-mer autre que le C.E.C., les suivants:  
Royal Air Force... 12,902  
Transport moteur imp... 710  
Transport intérieur par eau... 4,701  
Service naval... 2,814  
Dét. juif en Palestine... 42  
21,169

### Réservistes.

Outre ceux-ci, des réservistes anglais et alliés appelés sous les drapeaux de leur pays... 14,590

### DISPOSITION.

<i>Transportés outre-mer.</i>	
Nombre total du C.E.C. transporté outre-mer...	418,052
<i>Service d'outre-mer autre que le C.E.C.</i>	
Enrôlés pour la Royal Air Force, etc., qui sont soit outre-mer soit au Canada...	21,169
Réservistes anglais et alliés transportés du Canada outre-mer...	14,590
<i>Au Canada et à Ste-Lucie.</i>	
(a) Effectif du C.E.C. au Canada et à Ste-Lucie, y compris ceux entraînés pour renforts d'outre-mer, force expéditionnaire sibérienne, régiment de garnison canadien, corps de police militaire, services médicaux et administratifs, etc., mais non inclus un nombre estimé de 12,500, ayant fait partie de l'effectif total qui a traversé outre-mer, mais qui sont maintenant au Canada, dans des hôpitaux, non réformés, ou de service...	36,533
(b) En congé de moisson. Nombre de soldats en congé de moisson, sans solde...	15,405
(c) En congé de sympathie. Nombre de soldats en congé sans solde en vertu d'arrêtés en conseil concernant les cas de misère et de sympathie...	7,216
(d) Congédiés. Nombre de congés accordés au Canada à des soldats qui ne sont pas allés outre-mer pour les raisons suivantes, entre autres, à savoir: Impropre physiquement, absents, aubains, brevetés, transférés à l'armée impériale et à la Royal Air Force...	95,306
Inclus dans les rapports d'enrôlement mais dont les certificats de congé n'ont pas été reçus, ou qui pourraient être des enrôlements doubles. Ces chiffres seront corrigés d'après certains rapports reçus de temps à autre des districts militaires...	1,760
	595,441

Par rapport à ces chiffres, il semble à propos de référer au travail de la police militaire. On a formé, il y a quelque temps, un corps spécial de la police fédérale dans le but de faire exécuter la loi du service militaire, sous le contrôle du ministère de la Justice. Le 31 mai 1918, par un arrêté en conseil, ces forces étaient transférées au ministère de la Milice. Elles devinrent le corps de police militaire canadien, sous le commandement du grand prévôt, le colonel G. Godson, O.S.D., un officier de retour.

La tâche de ce corps a été excessivement lourde. Il a fait des enquêtes dans pas moins de 269,121 cas. Ce nombre paraît à première vue extraordinairement élevé, mais il faut expliquer que les absents et les réfractaires se faisaient une règle de courir d'une place à l'autre, ce qui nécessitait nombre de recherches pour le même individu. Ces cas se rapportent donc à un nombre d'hommes bien moindre qu'il n'indique. Le Canada tout entier a servi pratiquement de théâtre aux opérations du corps de police militaire canadien, des détachements en étant envoyés dans tous les endroits où des absents ou des déserteurs étaient supposés s'être réfugiés. Parfois, ces détachements devaient s'enfoncer dans des régions situées à des centaines de milles de toute voie ferrée et d'un accès, par conséquent, fort difficile. La royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest a rendu des services des

## DÉSINFECTER LES ÉCURIES ET SAUVER LES CHEVAUX

Conseils de la ferme expérimentale dans le but de sauver des millions de piastres chaque année.

Le fait que la désinfection régulière des écuries n'est pas pratiquée communément en Canada indique suffisamment que les cultivateurs ne savent pas apprécier à sa juste valeur l'importance de la santé de nos animaux, déclare un bulletin de la Ferme expérimentale publié par le ministère de l'Agriculture. Comme dans les autres pays, les maladies chez les animaux causent à nos cultivateurs la perte de plusieurs millions de piastres chaque année. Des maladies telles que la tuberculose, l'avortement, la diarrhée, le charbon, la morve, le choléra des cochons, etc., diminuent de beaucoup nos revenus. De plus, des parasites tels que les poux, les tiques, etc., nous font perdre chaque année un nombre considérable d'animaux qui nous ont coûté cher à nourrir, sans compter la perte dans la production du lait, de la viande, et des jeunes animaux. Cultivateurs du Canada, il est de votre devoir et dans votre plus grand intérêt de mettre un terme à ces pertes. N'attendez pas que les animaux meurent de maladie, dépérissent, ou soient dénués de poils par les parasites avant de découvrir la cause du mal. Les maladies se propagent bien plus rapidement lorsque les animaux sont enfermés dans leurs quartiers d'hiver.

Un des plus importants moyens pour l'hivernage économique et sanitaire des animaux est d'avoir des écuries propres, et aucune écurie ne peut être entretenue propre, exempte de maladies et de parasites sans être désinfectée au moins deux fois par année.

La base de la désinfection est le contact direct. Les germes de maladies qui se trouvent sous une couche de fumier, de paille, ou de poussière, ne peuvent pas être tués par une désinfection moyenne. D'où il suit que le premier pas à faire est un nettoyage complet des écuries, en gratant (et lavant si possible) tous les murs et les planchers, et en balayant la poussière, la saleté et les toiles d'araignées des murs et des plafonds. Les planchers en bois devraient être réparés et les planchers en terre renouvelés en y mettant une nouvelle couche de terre.

### LES DÉSINFECTANTS À EMPLOYER.

1. La lumière du soleil.—C'est le meilleur marché et un des meilleurs. Chaque étable devrait avoir des fenêtres en vitre représentant au moins six pieds carrés par tête de cheval et de bêtes à cornes, et un quart de ce montant pour les veaux et les cochons. Le soleil amène la propreté, la santé, le confort et de plus gros profits.
2. Badigeonnage.—Un bon badigeonnage appliqué chaud sur les murs et les plafonds couvre et tue les germes et les parasites. Ajoutez des drogues désin-

plus appréciés dans les régions sous son contrôle.

Voici le nombre total des cas dont s'est occupée la police militaire (y inclus la division civile) dans la mise à exécution de la loi du service militaire:

(a) Hommes arrêtés pour avoir manqué de s'enregistrer (réfractaires)...	18,824
(b) Hommes arrêtés pour avoir manqué de se présenter (absents)...	9,454
(c) Déserteurs arrêtés, conscrits et autres...	2,304
(d) Cas d'investigations...	269,121

Note: (a) et (b)—Une partie considérable de ceux-ci ont été jugés impropres au service après un examen médical et ils ont été rendus à la vie civile. (c)—Les "déserteurs" comprennent tous ceux qui, ayant été attachés à l'effectif d'une unité, se sont par la suite absentés illégalement.

fectantes, tel que de l'acide carbolique lorsque les étables ont abrité des animaux malades. Appliquez avec une pompe à jet ou une brosse.

3. Drogues désinfectantes.—Tous les planchers, les égouts, les auges doivent recevoir des soins particuliers. Désinfectez-les en les lavant complètement avec un des produits de la distillation du goudron de houille, tels que kresol, le wescol, zénoléum, la créoline, etc., appliqué dans une solution d'eau de 3 à 6 pour 100, en variant selon la force du désinfectant. Appliquez à l'aide d'une pompe à jet ou d'un arrosoir.

La division de la santé des animaux, ministère de l'Agriculture, Ottawa, peut vous envoyer des instructions pour la préparation et le choix du badigeonnage et des désinfectants.

Il est très important que la désinfection à l'aide des désinfectants plus haut mentionnés soit complète.

L'éleveur intelligent qui veut maintenir ses animaux en santé trouve qu'il est sage de désinfecter les auges et les canaux par où passe la nourriture, encore plus souvent. Un petit arrosage chaque mois sera suffisant.

L'expérience prouve que la désinfection est une assurance qui ne coûte pas cher et un placement rapportant un intérêt à un taux très élevé. Si les cultivateurs canadiens pouvaient tous, en bloc, se rendre compte de cette vérité, les maladies de nos animaux et les pertes qui en résultent diminueraient de 20 pour 100 par année.

## L'IMPORTATION DES BESTIAUX ANGLAIS

L'émission de permis à cet effet sera reprise par le ministère de l'Agriculture après le premier de l'An.

Comme aucune manifestation nouvelle d'épizootie n'a été signalée en Grande-Bretagne depuis le 9 octobre dernier, et que le Conseil d'agriculture et des pêcheries a donné l'assurance qu'il n'existe aucun motif d'hygiène pour justifier la prohibition de l'importation des animaux de provenance anglaise au Canada, l'émission de permis pour l'importation des bestiaux, des moutons et autres ruminants, ainsi que des porcs, sera reprise après le 1er janvier.

### Immigrants refusés.

Sur le nombre total des immigrants entrés au Canada au cours de l'exercice 1917, nombre s'élevant à 75,374, 174 personnes seulement ont été refusées. Près de la moitié de ces refusés étaient des Grecs et des Italiens, si on en croit le rapport du ministère de l'Intérieur sur l'immigration.

### Le dossier des jeunes Anglais.

Le rapport de l'inspecteur en chef des "British Immigrant Children and Receiving Homes" étaient que le total des enrôlements des jeunes immigrés dans l'armée canadienne est de près de 25 pour 100 du nombre total des jeunes garçons venus au Canada.

### L'impôt par tête.

Depuis l'imposition de l'impôt par tête, en 1885, jusqu'à la fin de l'exercice de 1917, la recette totale provenant du paiement de cette taxe par les immigrants chinois a été de \$17,593,056, ainsi que le constate le rapport annuel sur l'immigration, qui vient d'être publié par le ministère de l'Intérieur.